

Séminaire sur l'avocat pénaliste et la jurisprudence récente de la Cour européenne des droits de l'homme

L'Institut a organisé un séminaire sur :

L'AVOCAT PENALISTE ET LA JURISPRUDENCE RECENTE DE LA COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME

Le **2 juillet 2015 - 17h30 à 20h** Maison du Barreau - Salle Monnerville 2, rue de Harlay - 75001 Paris

1°/- Les missions de l'avocat pénaliste : Droit à l'assistance de l'avocat et accès au dossier pénal après l'arrêt *AT c. Luxembourg*

2°/- La protection de l'avocat pénaliste : Liberté d'expression et sûreté après les arrêts *Morice c. France* et *François c. France*